

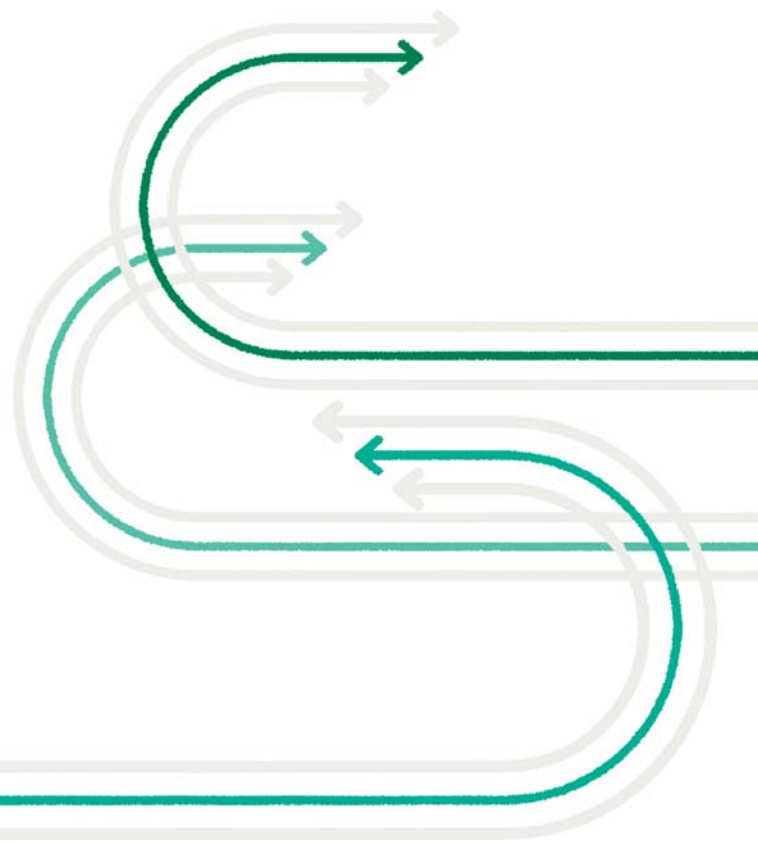
Partage des connaissances

La stratégie de gestion des connaissances du projet SURE comprend quatre piliers :

- 1. L'essentiel du partage des connaissances:** Le projet SURE sera mis en œuvre en étroite collaboration avec les programmes concernés du BIT et le bureau de pays pour l'Algérie, la Jamahiriya arabe libyenne, le Maroc et la Tunisie, ainsi qu'avec les ambassades du gouvernement italien dans les pays cible du projet.
- 2. Analyse du partage des connaissances:** Les études de recherche effectuées dans le cadre du projet produiront de nouvelles données statistiques et documentaires. Bien qu'il existe déjà un vaste corpus de recherche en matière de migration de retour, le projet visera à intégrer l'optique du travail décent dans le processus de réintégration des migrants de retour.
- 3. Planification, suivi et évaluation du partage des connaissances:** Les interactions participatives et les retours d'information sur l'avancement du projet serviront d'outils pour le suivi et l'évaluation et guideront les développements futurs du projet.
- 4. Outils et techniques du partage des connaissances:** Dans le cadre du projet SURE, une plate-forme en ligne sera mise en place afin de transmettre au public des outils pratiques tels que des matériels de narration numérique visuels, des modules d'auto-apprentissage, et des outils pédagogiques pour les formateurs. Des informations et boîtes à outils pour les migrants de retour potentiels seront intégrés dans la plate-forme afin d'améliorer la préparation de ces derniers au retour et à la réintégration.

Cadre institutionnel et gestion du projet

Les aspects administratifs et techniques du projet sont gérés par le programme de protection sociale, gouvernance et tripartisme (SPGT) du Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail. L'équipe de gestion du projet collaborera étroitement avec le département des migrations de main d'œuvre (MIGRANT) de l'OIT (Genève) et le bureau de pays de l'OIT pour l'Algérie, la Jamahiriya arabe libyenne, le Maroc et la Tunisie. Le CIF-OIT entreprendra des consultations régulières avec le Ministero degli Affari Esteri e Cooperazione Internazionale (MAECI), notamment à travers ses ambassades dans les pays cible.



Favoriser la réintégration sociale et professionnelle des migrants de retour nord-africains (projet SURE)

Janvier 2018 – 31 Decembre 2019



POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Centre international de formation de l'OIT
Programme de protection sociale,
gouvernance et tripartisme (SPGT)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin - Italie
E-mail: sure@itcilo.org



Réalisé avec un papier porteur du Label Ecologique Européenne,
N° d'enreg. FR/011/002, fournie par International Paper.

Comprendre 理解 Understand понимать Comprendre فهم Understand Capire
获得 Ottenere зарабатывать تحقيق Gain Obtenir 获得 Obtener зарабатывать
Listen Écouter Escuchar 听取 Ascoltare استماع Escuchar слушать Listen
достигать 实现 Lograr انجاز Achieve Réaliser достигать Raggiungere انجاز
دعم Support поддерживать Appuyer Promover 支持 Promuovere Support
Change Cambiar менять Cambiare 变革 Change تغيير Changer Cambiar 变革
обучать 培训 Formar Train تدريب Former Formare تدريب Formar обучать
تشارك Share Partager 共享 Compartir Condividere участвовать Share تشارك
Improve улучшать Améliorer Migliorare 提高 Mejorar تحسين
发展 Develop Développer تنمية Construir развиваться Sviluppo
мечтать 梦想 Sognare Dream Rêver мечтать حلم Soñar Dream



Favoriser la réintégration sociale et professionnelle des migrants de retour nord-africains (projet SURE)

Contexte et objectifs

La migration de retour demeure encore l'un des aspects les moins pris en compte par les politiques migratoires, malgré son importance du point de vue socioéconomique, tant pour les pays d'origine que pour les pays d'accueil. Les obstacles entravant la prise en compte de la migration de retour pourraient être dus au :

- manque d'outils d'analyse relatifs à l'impact du retour sur le développement et aux facteurs influençant les modes de réintégration des migrants de retour ;
- besoin de mécanismes adéquats favorisant la réintégration sociale et professionnelle des migrants de retour dans leurs pays d'origine.

Les politiques de réintégration devraient tenir compte de la trajectoire personnelle des migrants individuels avant leur retour, ainsi que de leurs conditions suite au retour. Elles devraient également prendre en considération les causes de la migration et du retour, la durée du séjour à l'étranger, et tout autre élément qui pourrait influencer sur la capacité du migrant à se réintégrer dans le pays d'origine. Les politiques de réintégration devraient tenir compte des opportunités d'emploi et d'investissement pour les migrants de retour, tout en se préoccupant de leurs relations avec la population locale. Elles devraient couvrir à la fois les migrants qui retournent temporairement et ceux qui retournent définitivement, en adoptant une approche basée sur le développement et en mettant l'accent sur les compétences, les droits, les aspirations et le savoir-faire des migrants. Le retour constitue une étape du cycle migratoire et requiert l'adoption d'une approche pluridisciplinaire fondée sur les droits, ainsi que de mécanismes et mesures de soutien pertinents.

L'objectif global du projet SURE est de **favoriser la réintégration sociale et professionnelle des migrants de retour** en renforçant les capacités des principales parties prenantes nord-africaines à développer et mettre en œuvre des politiques de réintégration basées sur des données probantes. Le projet SURE cible le Maroc et la Tunisie directement, et l'Algérie et la Mauritanie de manière indirecte.

Plus précisément, le projet SURE vise à :

- fournir les outils d'analyse permettant l'élaboration de politiques favorisant la réintégration des rapatriés ;
- sensibiliser au besoin de développer des mécanismes adéquats soutenant la réintégration des migrants de retour tout en redéfinissant les priorités politiques liées au retour ;
- encourager l'intégration de la question du retour dans les stratégies de développement nationales et régionales ;
- produire et diffuser de nouvelles données relatives aux migrants de retour nord-africains ;
- faciliter un dialogue constructif entre les parties prenantes nord-africaines et européennes ;
- apporter une valeur ajoutée aux régimes de migration de main d'œuvre temporaire ;
- mettre l'accent sur les compétences des migrants de retour et leurs capitaux humain et financier acquis à l'étranger ;
- créer des canaux de discussions durables entre les parties prenantes impliquées dans la migration aux échelles nationales et internationales.

Composantes du projet

Le projet SURE comprend trois composantes principales :

Composante 1: Comblir les lacunes de connaissances

Un inventaire des données existantes relatives aux flux de retour des migrants rapatriés dans les pays cibles sera dressé, afin de mettre en évidence les contrastes et similitudes dans la gouvernance du retour et de la réintégration. Les données recueillies seront utilisées pour obtenir les effectifs régionaux relatifs à la migration de retour en Afrique du Nord.

Des consultations avec les principales parties prenantes (c'est-à-dire les institutions publiques, les partenaires sociaux, et les migrants de retour eux-mêmes) seront menées afin d'évaluer leur vision et priorités concernant la question de la réintégration des rapatriés à l'échelle nationale.

- Le lien entre l'intégration dans le pays d'accueil et la réintégration dans le pays d'origine ;
- L'impact de la formation professionnelle sur la capacité des migrants de retour à se réintégrer dans le marché du travail ;
- L'entrepreneuriat des migrants de retour et son impact sur le développement ;
- La coordination et la cohérence des institutions publiques (aux échelles locale and nationale) pour l'élaboration d'une politique de réintégration ;

Cette composante sera mise en œuvre après la réalisation de l'analyse des besoins en formation dans le cadre de la première composante du projet. Les résultats des études de recherches effectuées dans le cadre de la composante 1 appuieront le développement de matériels pédagogiques.

Six activités de formation de quatre jours chacune, soit trois activités par pays cible, seront organisées dans le cadre de la composante 2 et cibleront les principales parties prenantes impliquées dans la migration. Une activité de formation régionale de trois jours ciblera les représentants des institutions publiques et des partenaires sociaux, ainsi que des membres de l'Union européenne.

Composante 2: Renforcer les capacités institutionnelles

Le renforcement des capacités institutionnelles sera mis en œuvre à travers plusieurs activités de formation aux niveaux sous régional et national ciblant les parties prenantes impliquées dans la migration et le développement provenant des pays cible du projet et (le cas échéant) des Etats membres de l'UE. Ces formations auront pour but d'aborder de nombreux sujets liés à la question de la réintégration des migrants de retour. Les formations offriront aux participants une occasion unique de partager leurs connaissances et expériences.

Les activités de formation aborderont les sujets suivants :

- Mesurer les effectifs des migrants de retour et les flux de retour ;
- L'hétérogénéité des profils des rapatriés et de leurs modes de réintégration ;
- Les facteurs influençant les modes de réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine : Pourquoi certains rapatriés contribuent-ils au développement et d'autres non ?
- Les investissements et la portabilité des compétences des rapatriés pour le marché du travail ;
- Les mécanismes de sécurité sociale couvrant les migrants de retour et leurs familles ;
- L'autonomisation des migrants de retour et l'accès aux services au niveau local ;

Composante 3: Favoriser un dialogue interrégional sur la réintégration et le développement

L'organisation d'une conférence politique de haut niveau aura pour but de favoriser un dialogue interrégional sur la question de la réintégration.

Les objectifs de la conférence politique seront les suivants :

- mettre en exergue les défis rencontrés par les migrants de retour et proposer des solutions pour relever ces derniers ;
- favoriser le dialogue entre les décideurs politiques ;
- définir un cadre d'action viable renforçant le dialogue et les échanges institutionnels entre l'UE et l'Afrique du Nord en matière de migration de retour et de réintégration ;
- favoriser un échange d'expérience Sud-Sud entre les pays cible du projet et des pays d'autres régions ayant mis en œuvre des politiques de réintégration réussies (tels que les Philippines et le Sri Lanka).

La conférence politique visera à formuler des recommandations ad hoc pour la mise en place de programmes favorisant la réintégration réussie des migrants de retour et leur contribution au développement de leur pays d'origine.

Bénéficiaires

Le projet cible les bénéficiaires intermédiaires suivants (dans les pays d'origine et d'accueil) :

- Les autorités publiques aux niveaux local et national
- Les représentants des organisations de travailleurs et du secteur privé
- Les chambres de commerce
- Les associations de migrants
- Les organisations non-gouvernementales et les organisations de la société civile

Les bénéficiaires ultimes du projet sont les migrants qui sont retournés ou sont sur le point de retourner à leur pays d'origine pour des raisons diverses :

- Les immigrés de longue durée qui sont retournés à leur pays d'origine de leur propre gré ;
- Les travailleurs migrants temporaires qui retournent au pays suite à l'achèvement de leur contrat de travail à court terme (cette sous-catégorie comprend également les travailleurs saisonniers) ;
- Travailleurs migrants saisonniers et temporaires faisant régulièrement l'aller-retour entre les pays d'origine et d'accueil ;
- Migrants en situation irrégulière qui sont contraints de retourner à leur pays d'origine.

